

Nous recrutons un.e

Psychologue du travail (F/H) - Poste mutualisé Ville-Agglom-CIAS Emploi vacant - Catégorie A - Temps complet

Nos collectivités, engagée dans la qualité de vie au travail, vous proposent un cadre de travail bienveillant et stimulant basé notamment sur la confiance et l'épanouissement de ses collaborateurs

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice des Ressources Humaines de la Ville d'Auch et du Grand Auch Cœur de Gascogne, le/la psychologue du travail accompagnera les collectivités dans la résolution des difficultés internes relevant du champ des relations interpersonnelles et de la dynamique des collectifs de travail.

Elle/il sera en charge de participer à la préservation de la santé des agents, d'effectuer des interventions en vue de prévenir les risques psychosociaux, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de copiloter le dispositif de prévention des RPS à l'échelle collective et individuelle et de contribuer à sa réflexion globale

Le/la futur(e) psychologue du travail possède un diplôme de niveau bac+5 dans le domaine de la psychologie ou des sciences humaines et une expérience en collectivité territoriale serait appréciée.

Fiche de poste détaillée :

<https://www.mairie-auch.fr/index.php/la-mairie-d-auch/services/les-offres-d-emploi>

Contact information poste :
caroline.yson@mairie-auch.fr

*Vous avez des compétences ?
Venez les partager !*



Rémunération statutaire - Régime indemnitaire - Primes semestrielles - Carte déjeuner -
Protection sociale complémentaire (risques santé et prévoyance) - Compte épargne temps -
Amicale du personnel - Forfait « mobilité durable » - Titulaire ou contractuel

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum vitae, arrêté de situation le cas échéant)
avant le 10 août 2025 par mail à l'attention de Monsieur le Maire

Idéalement par mail : rh-recrutement@mairie-auch.fr

Soit par courrier : Direction des Ressources Humaines - Service Emploi Formation- Place de la Libération
BP 90321 - 32007 AUCH Cedex